



Enfant handicapé et scolarisation

Par **lesvizirs_old**, le **02/07/2007** à **14:52**

bonjour,

mon fils, 5 ans, est autiste. Il est scolarisé depuis 2 ans et passe en GS maternelle. La Maison du handicap nous a notifié une ouverture de droit pour une AVS à l'école à raison de 18 heures par semaine, or l'inspection académique ne peut donner application à ce droit. Sur la notification de la maison du handicap est mentionné "sous réserve des moyens disponibles de l'inspection académique"

comment puis-je faire valoir le droit de mon enfant ?

a noter qu'on veut nous faire accepter un autre type d'aide (EVS = employée rattachée à l'école, non formée au handicap).

c'est URGENT !

merci